










# POUR UNE VISION D'AVENIR ET LA SAUVEGARDE DE NOTRE MONUMENT IDENTITAIRE : L'ÉGLISE

## PROPOS À CONSIDÉRER SÉRIEUSEMENT

-  **Considérant** que la municipalité s'apprête à verser 395 000\$ pour l'acquisition d'immobilier propriété de la Fabrique SMDJ;
-  **Considérant** que la comptabilité de la Fabrique Sainte-Mère-de-Jésus respectera jusqu'en décembre 2027 les recettes et les dépenses de chacune des communautés (paroisses) MAIS qu'à partir de 2028 l'ensemble des recettes et des dépenses seront mises en commun;
-  **Considérant** qu'en 2030 l'archevêché prévoit avoir à décréter la fermeture de 60% des églises de son territoire;
-  **Considérant** que les critères de fermeture d'une église sont : le déficit financier et la faible fréquentation des lieux;
-  **Considérant** que l'église de Sainte-Hénédine a très peu de chance de survivre à cette razzia de fermeture en 2030 avec la fréquentation toujours en déclin et la nouvelle administration que nous connaissons présentement;
-  **Considérant** que la presque totalité des églises fermées deviennent des propriétés souvent non désirées des municipalités;
-  **Considérant** qu'il est illusoire de croire que l'entretien d'une église soit possible en reposant uniquement sur les dons volontaires (CVA) des pratiquants locaux (c'est précisément cette compréhension, bien au-delà de la pénurie de prêtres, qui a motivé l'archevêché à ordonner le regroupement des fabriques locales);

**Notre église ne pourra pas être conservée avec le mode de financement actuel et pour prévenir le scénario de fermeture éminemment prévisible, IL EST NÉCESSAIRE, en tant que COMMUNAUTÉ, DE NOUS IMPLIQUER et de lui trouver une forme de revenu récurrent stable.**



## RÉALISATIONS

---

C'est précisément pour la sauvegarde du joyau patrimonial de Sainte-Hénédiène que la corporation Louis-Napoléon-Fiset a été fondé en 1999.

C'est à la lumière de caractéristiques **architecturales d'exception**, d'**unicité**, et de **conservation intégrale** que cette église monumentale s'est imposée comme **valeur patrimoniale sûre dans un décor d'exception**.

Avec la participation de bénévoles et sans bousculer les installations existantes, nous avons créé et publicisé un **site touristique** pour faire connaître la richesse de notre milieu, nous avons ouvert un **marché aux puces**, et nous avons contribué régulièrement à la vie communautaire avec des **activités culturelles** et de **financement**.

Notre apport monétaire fut au-delà de l'ordre 160 000\$ pour la conservation de notre patrimoine.

Cette contribution ne pouvait que s'améliorer éventuellement puisque nous sommes devenus une **FONDATION pour le patrimoine**.

**Malheureusement**, et sans offrir leur participation, quelques personnes ont choisi de dénoncer nos actions essentiellement bénévoles en les qualifiant d'intéressées. Pour d'autres, nos réalisations étaient de peu d'intérêt ou nos projets de peu d'envergure.

En 2017, avant la fusion des Fabriques en 2018, nous avons préparé un projet **Vision d'Avenir**. Ce plan a été incompris et saboté à sa base.

C'est à travers les différentes épreuves d'incompréhension subies particulièrement au cours des dernières années que la corporation RLNF a poursuivi tout de même son objectif de conservation en restaurant la toiture du presbytère, **consciente que l'église ne peut pas subvenir à ses propres besoins par elle-même**.

Récemment, la corporation RLNF a travaillé pour s'adjoindre une **COOP de solidarité sociale** dont l'objectif serait d'assurer une **source pérenne de revenus capable d'assurer l'entretien de notre église et de son patrimoine bâti**. **L'achat et l'utilisation** du presbytère était le moyen préconisé pour s'assurer de revenus pérennes stables.

## D'AUTRES MOYENS POUR CONSERVER NOTRE ÉGLISE ?

---

La Corporation RLNF est admissible à toutes les formes de subventions patrimoniales, contrairement aux municipalités qui ont comme handicap qu'elles sont tenues à la laïcité.

Aujourd'hui, peut-on imaginer qu'une nouvelle opportunité s'offre à notre population avec un plan similaire, si nous sommes capables d'une vision d'avenir à long terme en mettant nos intérêts personnels de côté pour une vision communautaire.

Les ficelles de cette réussite serait entre les mains de nos élus municipaux si nous savons les appuyer dans le sens de la conservation de notre patrimoine unique.

**Nous ne pouvons pas compter sur l'archevêché et la Fabrique Sainte-Mère-de-Jésus pour conserver l'église.**

**Pouvons-nous espérer une vraie réaction de solidarité de chaque citoyen, pour éviter L'IRRÉPARABLE ?**

## ENSEMBLE NOUS SERONS PLUS FORTS !

*Le Conseil d'administration  
de la Corporation Louis-Napoléon-Fiset*

